

Réf: Dossier N° : 53811

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « BABI EXPRESS »**

**Siège social : ABIDJAN - COCODY FAYA LAURIER 8, 11 BP 2212
ABIDJAN 11**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 01 Sept 2018, et enregistrés au CEPICI le 05 Sept. 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BABI EXPRESS » .

Objet: Transport et livraison de petit colis et électroménager ; Commerce général ; Import-export ; Tracking de colis, conteneurs ; Consultance logistique. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

**Siège social: ABIDJAN - COCODY FAYA LAURIER 8, 11 BP 2212
ABIDJAN 11**

GERANT: Monsieur INAGO BIALE CLAUDE.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-23684 du 04/09/2018 au Tribunal du

Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°20991 du 04/09/2018

Pour Avis

Le CEPICI

